



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 6 janvier 2017

Exercice attentat-intrusion au lycée de Chasseneuil-sur-Bonnieure pour tester la réponse opérationnelle des acteurs de la sécurité civile face à la menace terroriste

Mardi 10 janvier 2017

Un exercice de sécurité civile simulant une attaque terroriste se déroulera le mardi 10 janvier 2017 au lycée des métiers Pierre-André-Chabanne de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

En effet, suite aux attentats qui ont frappé le pays en 2015 et en 2016 et, conformément à la politique nationale des exercices territoriaux de sécurité civile pour la période 2016-2018, le ministre de l'Intérieur a demandé à chaque département de réaliser un exercice pour tester la réactivité et la coordination des différents acteurs de la sécurité.

Le 10 janvier, une attaque terroriste **fictive** va donc se dérouler au lycée de Chasseneuil. **Les élèves ainsi que leurs parents auront été préalablement informés de la tenue de l'exercice sans en connaître les détails, afin de permettre une plus grande pertinence.**

Lors de cet exercice, une partie du scénario se déroulera dans le centre opérationnel départemental (COD) en Préfecture. Mais l'exercice se déroulera également sur le terrain, pour tester la capacité d'intervention des forces de l'ordre face à un acte terroriste, le dispositif d'évacuation des victimes et l'organisation des secours.

L'exercice n'implique pas la participation active de la population. Toutefois, le déploiement de moyens matériels et humains sur le terrain **est de nature à susciter des interrogations ou des inquiétudes auprès des habitants.**

C'est pourquoi le préfet souhaite informer la population de la tenue de cet exercice et faire passer des consignes élémentaires de comportement pour garantir son bon déroulement. S'agissant d'un exercice qui simule une attaque terroriste, les habitants sont invités :

- à ne pas diffuser de fausses informations ou à propager des rumeurs notamment sur les réseaux sociaux ;
- à ne pas gêner la progression des acteurs de l'exercice.

L'exercice est par ailleurs l'occasion de sensibiliser la population sur les conseils de comportement à adopter en cas d'attaque terroriste, sur les consignes permanentes de vigilance ainsi que sur l'initiation aux gestes qui sauvent en s'inscrivant aux différentes séances d'initiation organisées dans le département.

Rappel des conseils de comportements en cas d'attaque réelle

Cet exercice est l'occasion de rappeler à tous les conseils de comportement en cas d'attaque terroriste. Les principales consignes sont rassemblées dans l'affiche « Réagir en cas d'attaque terroriste » :

- **s'échapper** : localisez le danger pour vous en éloigner ; si possible aidez les autres à s'échapper ; ne vous exposez pas ; alertez les personnes autour de vous et dissuadez les de pénétrer dans les zones de danger,
- **si impossible de s'échapper, il faut se cacher** : enfermez-vous et barricadez-vous ; éteignez la lumière et coupez le son des appareils ; éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol ; sinon, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier,...) ; dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone,
- **enfin alerter et obéir aux forces de l'ordre** : dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112 ; ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque ; gardez les mains ouvertes et levées.

Consignes permanentes de vigilance :

- témoins d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112),
- quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours,
- ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre,
- ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux,
- suivez les comptes officiels nationaux : @Place_Beauvau et @gouvernementfr et dans le département : compte twitter @Prefet16 et compte Facebook.